



proprieteere condamner article 700du code de procedure civile outre les depens

Par marlotwax30, le 17/02/2021 à 13:31

10 aout 2018le proprieteere du rdc voisin a etait condamner a payer une somme de 1000 euro article700 du code de procedure civile outres les depens ma jamais payer disparue il revient le01 02 2021 et veut vendre ca maison sens rien dire a lagence immobiliere a t il le droit

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse et être écrit dans un français correct !!!

[/quote]

Par marlotwax30, le 17/02/2021 à 13:59

oui merci mes le proprieteere contamner peut t il vendre son appartement etant condamner merci

Par wolfram2, le 18/02/2021 à 10:27

Bonjour

Encore convient-il de savoir quel était le demandeur qui a obtenu la condamnation dudit copropriétaire. Et à quel titre, si c'est le SdC, pour un impayé de charges, il appartient au syndic de faire opposition auprès du notaire chargé de la vente pour obtenir que le montant de la dette de charges, des dépens, de l'art. 700 et de tous frais de recouvrement soit retenu sur le montant de la vente et versé au crédit du SdC.

Youris, les remarques du modérateur, elles aussi, doivent être écrites dans un français conforme aux règles d'orthographe (et tolérances" en vigueur.

Cordialement. wolfram